



Questions du Syndicat F.O à la D.U.P du 28.05.2019 Réponses de la Direction à F.O

Q: Lorsque des clients business montent à Dijon, sommes-nous tenus de les servir? Si oui, quelle organisation préconisez-vous ?

R: Non, pas d'obligation de les servir. C'est contractuel avec LYRIA uniquement aux départs de Paris gare de Lyon et de la Suisse. Cela reste à la main de l'agent selon les contraintes du service.

Q: Toujours en attente des écarts de versement.

R: il n'y a pas de feuille d'écart de versement. Des mails sont envoyés pour chaque écart positif ou négatif.

Q: Pour quelle raison des billets business sont vendus en voiture 12 et 13 ?

R: Cela est dû à un bug informatique S.N.C.F

Q: Pouvez-vous nous informer sur les prérogatives de l'huissier de justice lors d'un contrôle ?

R: Il a un rôle de constatation par son assermentation, il exécute des actes qui lui sont demandés pour vérifier une procédure. Il suit sa feuille de mission que nous lui fournissons pour vérifier telle ou telle procédure.

Q: Nous souhaitons la création d'une commission regroupant agents, chefs de cabine, O.S. Pour la carte Automne/Hiver.

R: Oui, cela est prévu pour le mois de Juin avec les Alexis.

Q: Est-il possible d'être plus vigilant sur le contrôle de trolley V.A.P avant chargement ?

R: Le S.A.T a commandé des berceaux pour maintenir les batteries des trolleys.

Q: Avez vous commandé de nouvelles théières ? car les bouchons sont dangereux.

R: Oui, nous allons les changer, par contre nous manquons de rack dispenser car ils ne nous reviennent pas toujours.

NOTA BENE:

Pensez à remplir la feuille de prime si vous souhaitez effectuer un service business seul déclenchant les premiers seuils. Sinon celle ci ne vous sera pas payée ...